



CHANTIERS BASSE-VILLE

INFORMATION À LA POPULATION

Bulletin du 6 mai 2026

Rénovation des infrastructures souterraines au faubourg Philippe-Suchard

Les travaux de remplacement des infrastructures communales avancent selon le planning prévu. La phase 3.1 débutera dès la semaine n°20 (indiquée en rouge sur le croquis annexé). Durant cette étape, la rue sera à nouveau fermée à la circulation afin de garantir la sécurité des ouvriers et de permettre la réalisation rapide des fouilles.

Seuls les bus CarPostal, les Services publics ainsi que les véhicules d'urgences seront autorisés à circuler dans la zone de chantier.

Une couche d'enrobé provisoire a été posée en semaine N° 19 afin de rétablir l'accès à la circulation depuis le centre de Boudry jusqu'à l'entrée du faubourg Philippe-Suchard N°26.

Zone de l'avenue du Collège

Les travaux concernant les infrastructures communales se termineront en semaine N°22 avec la pose de l'enrobé et des bordures du trottoir.

Un temps d'attente est prévu jusqu'au mois de septembre 2026 pour finaliser les contacts entre les propriétaires et la société CADBAR qui a repris le projet de chauffage à distance du Groupe E Celsius.

Cela implique un repli de l'entreprise Duckert SA sur cette partie de chantier.

Une information sera communiquée cet été concernant la date de la reprise du chantier.

Le Conseil communal remercie la population et les personnes concernées de bien vouloir respecter les dispositions ci-dessus, et salue leur compréhension face aux différents changements d'habitudes occasionnés par ces indispensables travaux.

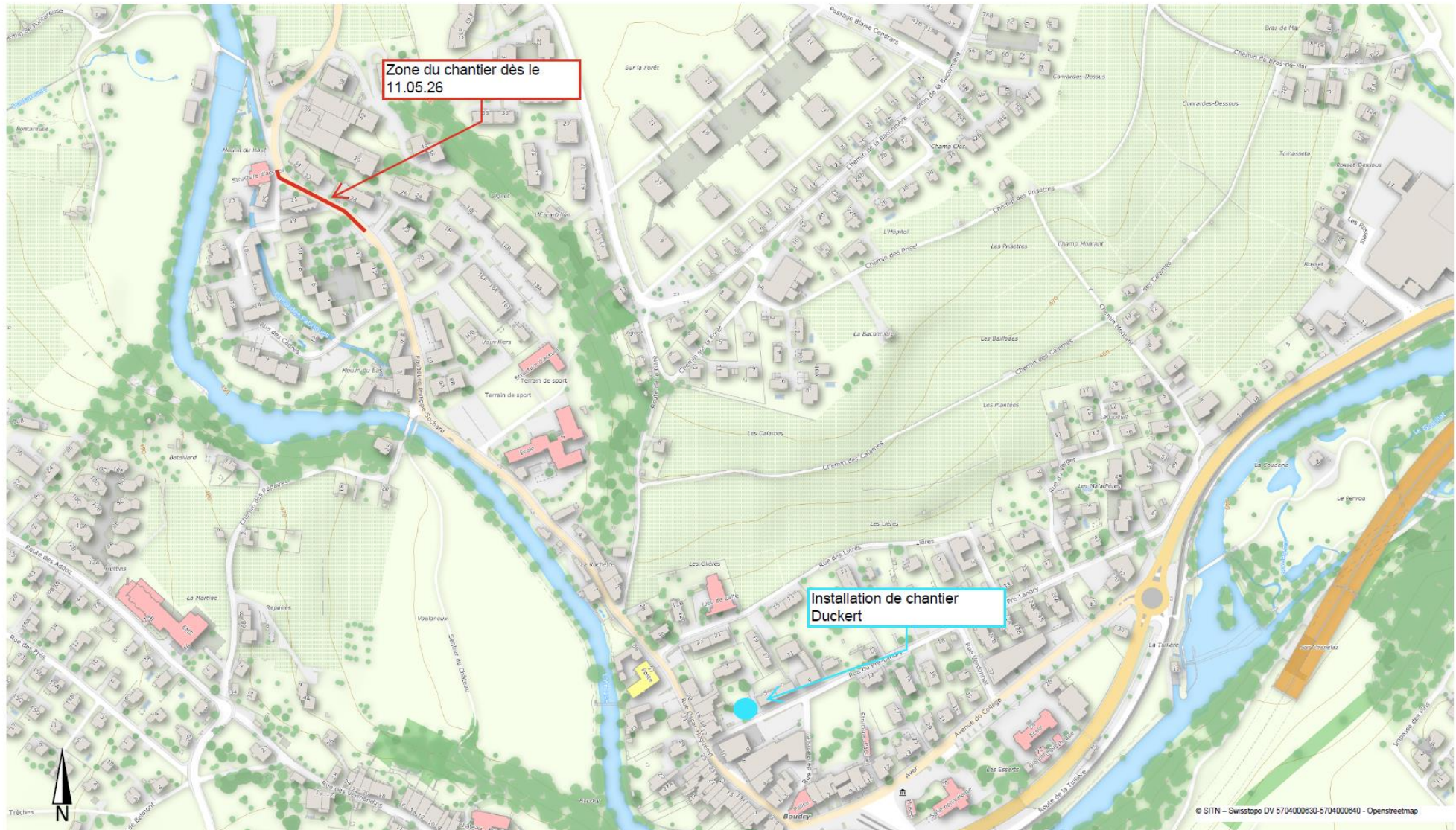
Annexe : plan zone de Philippe-Suchard et avenue du Collège

Contacts :

- **Mme Catherine Zeter**, Conseillère communale en charge des dicastères de l'Environnement, Aménagement du territoire, Energie, Services industriels
- **M. Pascal Chapuisod**, Conseiller communal en charge des dicastères des Travaux publics, Sécurité publique, Dangers naturels, Forêts et Vignes
- **M. Fabio Pagani**, Chef de secteur des Travaux publics, 032 886 47 81

Boudry, le 11 mai 2026

Le Conseil communal



Echelle 1:5'000

